Réf. Farde e-Assemblées : 2727845

N° OJ : 8

Projet d'Arrêté - Conseil du 07/09/2026

Objet : Services du Secrétaire.- Appui juridique.- Mont-de-Piété.- Statut du personnel.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la Nouvelle loi communale ;

Vu l'article 89 du Règlement organique du Mont-de-Piété ;

Vu la décision du Conseil d'administration du Mont-de-Piété du 18/06/2026, demandant au Conseil communal d'adopter certaines modificactions au statut du personnel du Mont-de-Piété ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE :

Article unique : Modifier le statut du personnel du Mont-de-Piété comme proposé dans la décision du Conseil d'administration du Mont-de-Piété du 18/06/2026.

Annexes :

décision CA MDP (Consultable au Secrétariat des Assemblées)